

Intégré au bourg, il vient d'être restauré

Le Clos des Loges, une réussite

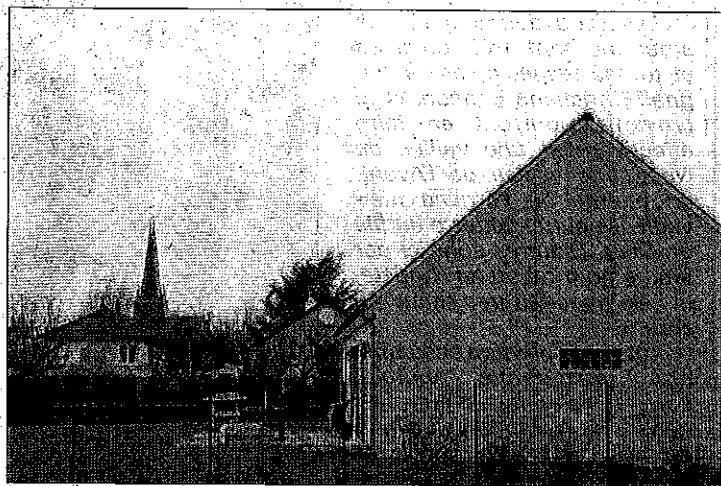


L'inauguration de ce beau lotissement s'est déroulée sous une belle averse de neige !

Le Clos des Loges, lotissement de 2,4 ha situé sur la commune d'Ouzouer, a été inauguré samedi matin, sous une belle averse de neige. Comptant 17 lots à bâtir, dont deux seulement restent disponibles, et 10 pavillons locatifs, le lotissement a été aménagé, commercialisé et partiellement construit par LogemLoiret. Une station d'épuration expérimentale, construite par les soins du maître d'ouvrage, est

en voie de rétrocession à la commune qui en assurera la maintenance.

Comme l'a rappelé le maire, Claude Fouassier, les anciens élus avaient anticipé ce projet en créant une réserve foncière proche du centre du bourg, bien utilisée aujourd'hui. Le lotissement s'intègre pleinement au village et à son type d'habitation, grâce à Gérard Charbonnel, architecte conseil des «Maisons paysannes de



Le lotissement le " Clos des Loges "

France». Cette extension voit la population de 262 habitants passer à 330 environ. L'opération locative est revenue à 1.336.923 euros, avec une subvention de l'Etat et du Conseil général.

Marianne Dubois, députée, Jean-Pierre Sueur, sénateur, Christian Bourillon, Albert Février, conseillers généraux, et de nombreux élus ont adressé leurs félicitations aux acteurs du projet, à

Olivier Pasquet, directeur de LogemLoiret, pour la vitesse de réalisation de l'opération (4 ans : un record), aux élus locaux pour l'organisation exigeante et réfléchie du développement du bourg.

Les aménagements paysagers avaient été anticipés et la commune espère pouvoir acquérir un terrain proche de l'église afin d'y créer un espace de loisirs.

V.L.